

DEPARTEMENT DE LA
GIRONDE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRONDISSEMENT DE
BORDEAUX

CANTON DE CENON

COMMUNE
DE FLOIRAC

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE FLOIRAC

Séance du 10 juillet 2020

Objet

**Désignation des
membres
représentant aux
sept Conseils
d'écoles des
groupes scolaires
la commune de
Floirac**

*LE NOMBRE DE
CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN
EXERCICE EST DE :*

33

Le Conseil Municipal dûment convoqué le 4 juillet 2020 s'est réuni à 17 heures sous la présidence de **Monsieur Jean-Jacques PUYOBRAU, Maire de Floirac.**

Etaient présents :

M. BOURIGAULT – Mme LACUEY – M. GALAN – Mme COLLIN – M. CAVALIERE – Mme CHEVAUCHERIE – M. IGLESIAS – Mme BARBOT – M. MEYRE – M. DESCLAUX DE LESCAR – Mme SABI – Mme GRENOUILLEAU – Mme BIJOUX – Mme BONNAL – M. BAGILET – Mme PROUHET – M. BUNEL – Mme ALFONSI – M. SAILHAN – Mme DURLIN – M. ASFOR – Mme SOLA – Mme ADENIS – M. JUIF – Mme FRENEL – M. CALT – Mme ARNOLD – Mme CASTAGNET – M. LEDOUX

Absents excusés ayant donné pouvoir :

**M. DROILLARD à Mme COLLIN – M. MEHERZI à Mme LACUEY
M. SINSOU à M. CALT**

Mme Hélène BARBOT a été nommée secrétaire de séance

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la composition et les attributions du conseil d'école sont précisées par décret n°2013-983 du 4 novembre 2013 - art. 1.

Le Conseil d'école, sur proposition du Directeur d'école, a plusieurs missions, celles notamment de voter le règlement intérieur, de donner des avis sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'établissement.

Ce conseil d'école comprend :
Le Directeur d'école,

Le Maire ou son représentant,
Un Conseiller Municipal désigné par le Conseil Municipal,
Les Maîtres d'écoles et les maîtres remplaçants exerçant dans l'école au moment des réunions du conseil,
Le R.A.S.E.D (Réseau d'aide Spécialisé aux Elèves en difficulté),
Les représentants des parents d'élèves,
Le délégué départemental de l'Education Nationale.

En conséquence, suivant l'article D. 411-1 du code de l'éducation qui définit la présence de deux élus, : d'une part le Maire ou son représentant, et d'autre part un conseiller municipal désigné par le conseil municipal ou son suppléant, il est demandé au Conseil Municipal de désigner les membres Titulaires et Suppléants aux différents Conseils d'Ecoles de la ville pour les groupes scolaires suivants :

Groupe scolaire DANIELLE MITTERRAND :
MATERNELLE PASTEUR :
ELEMENTAIRE PASTEUR :
MATERNELLE PIERRE & MARIE CURIE :
ELEMENTAIRE PIERRE & MARIE CURIE :
MATERNELLE JEAN JAURES :
ELEMENTAIRE JEAN JAURES :
MATERNELLE LOUIS ARAGON :
ELEMENTAIRE LOUIS ARAGON :
MATERNELLE LEON BLUM :
ELEMENTAIRE LEON BLUM :
MATERNELLE FRANÇOIS MAURIAC /
ELEMENTAIRE ALBERT CAMUS :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2143-2 ;
Vu le décret n° 2013-983 du 4 novembre 2013 et notamment son article 1 ;
Vu les articles D 411-1 et suivants du Code de l'Education ;

Le Conseil Municipal, après délibéré,

DESIGNE pour chaque groupe scolaire un Conseiller Municipal titulaire et son suppléant.

Groupe scolaire DANIELLE MITTERRAND :
Titulaire : DROILLARD Hervé Suppléant : CHEVAUCHERIE Martine

MATERNELLE PASTEUR :
Titulaire : ASFOR Ahmed Suppléant : JUIF Cédric

ELEMENTAIRE PASTEUR :
Titulaire : ALFONSI Elsa Suppléant : DURLIN Josette

MATERNELLE PIERRE & MARIE CURIE :
Titulaire : COLLIN Andrée Suppléant : SABI Fatima

ELEMENTAIRE PIERRE & MARIE CURIE :
Titulaire : DURLIN Josette Suppléant : SAILHAN Olivier

MATERNELLE JEAN JAURES :
Titulaire : PROUHET Céline Suppléant : BOURIGAULT Alexandre

ELEMENTAIRE JEAN JAURES :

Titulaire : BUNEL Vincent Suppléant : SOLA Muriel

MATERNELLE LOUIS ARAGON :

Titulaire : CAVALIERE Pascal Suppléant : BIJOUX Nathalie

ELEMENTAIRE LOUIS ARAGON :

Titulaire : BIJOUX Nathalie Suppléant : BAGILET Christophe

MATERNELLE LEON BLUM :

Titulaire : DESCLAUX DE LESCAR Régis Suppléant : MEHERZI Kamel

ELEMENTAIRE LEON BLUM :

Titulaire : MEYRE Jean-Michel Suppléant : ADENIS Justine

MATERNELLE FRANÇOIS MAURIAC

Titulaire : Didier IGLESIAS Suppléant : Nadine GRENOUILLEAU

ELEMENTAIRE ALBERT CAMUS :

Titulaire : Hélène BARBOT Suppléant : Nathalie LACUEY

Ainsi délibéré, les jour, mois et an que dessus

Et ont signé au registre les membres présents

POUR EXTRAIT CONFORME :

A la Mairie de FLOIRAC, le 13 juillet 2020

Nombre de votants : 33
Suffrages exprimés : 32
 Pour : 28
 Contre : 4 (Mmes ARNOLD –
CASTAGNET – MM. CALT – SINSOU)
Abstention : 1 (M. LEDOUX)



Le Maire,